

PROGRAMME DE FORMATION

Sensibiliser à l'interculturalité pour mieux accompagner des publics diversifiés

Objectifs pédagogiques

Comprendre la terminologie autour de la notion d'interculturalité.
Sensibiliser à la diversité culturelle et à l'importance de l'inclusion sociale.
Développer une capacité d'observation et de réflexion critique sur ses propres perceptions et préjugés culturels.

Programme

Introduction et présentation
Création du groupe et interconnaissance
Comprendre l'interculturalité et ses dimensions dans le travail social et médico-social.
Identifier l'impact de ses biais et préjugés inconscients sur sa pratique professionnelle.
Questionner et (re)définir sa posture professionnelle en intégrant l'approche interculturelle.
S'approprier des outils concrets pour sa pratique professionnelle

Public concerné et prérequis pédagogiques

Cette formation s'adresse à toutes les personnes exerçant dans les domaines du travail social et médico-social
Cette formation ne nécessite pas de prérequis
Pour toute demande d'adaptation liée à une situation de handicap, le service formation de l'Uriopss reste à votre disposition

Durée, effectifs

1 jour(s) - 7 heures

12 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e.(s)

Amélie LEMARCHAND, Formatrice

● Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

PROGRAMME DE FORMATION

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

Outils issus de l'éducation populaire et des pratiques coopératives pour faciliter à chaque étape l'expression de chacun·e, l'apprentissage réciproque, l'analyse individuelle et collective ainsi que la réflexion critique.

Méthodes didactiques et actives, alternance entre des temps de travail en petits groupes et des temps de travail et de partage en plénière.

Aucun matériel particulier n'est nécessaire pour suivre cette formation

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

En cours ou fin de session, un quizz avec retours et/ou cas pratique pour autoévaluer les atteintes des objectifs pédagogiques par chacun des stagiaires

Sanction visée

Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation seront délivrés à l'issue de l'action

RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).
- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

PROGRAMME DE FORMATION

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :

Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).